

avril 2014

rapport d'activités 2013 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | Place du village 6 | CH-1660 Château-d'Ex
026 924 76 93 | info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.gruyerepaysdenhaut.ch



La Chartreuse de la Valsainte dans la nouvelle commune de Val-de-Charmey

L'assemblée générale 2014 à Charmey

L'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut tient ses 9^e assises annuelles à Charmey. Après Rossinière (fondation de l'Association, 2006), Neirivue (2007), Charmey (2008), Montbovon (2009), Château-d'Ex (2009), Veytaux (2010),

Cerniat (2011), Les Mosses (2012), Villeneuve (2013). Le Parc est de retour dans les vallées de la Jogne et du Javroz.

Bienvenue dans la Vallée de la Jogne et à Val-de-Charmey



Val-de-Charmey, la nouvelle commune réunit les villages de Cerniat et Charmey depuis le 1^{er} janvier 2014. Avec une superficie de 11'220 ha, elle représente les 23 % de la superficie du district de la Gruyère et les 7 % du canton de Fribourg. Nos deux villages comptent 2'350 habitants dans un environnement riche de ses paysages et de son patrimoine bâti et culturel.

En lien avec l'offre touristique, la politique du Parc construit le potentiel de demain. Dans un monde qui aspire au calme et à la sérénité, nous avons des atouts à faire valoir. Notre rôle sera plus que jamais de développer davantage encore la prise de conscience et l'engagement de nos populations.

Reconnaissance aux personnes qui s'engagent à la construction de ce projet magnifique qu'est le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Félix Grossrieder, syndic de Val-de-Charmey

Charmey *sur la montagne là-haut* est la destination touristique rattachée à l'association groupant les communes de Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz et Val-de-Charmey. Chacun reconnaît l'important potentiel que représente cette région, encore faut-il le valoriser et le faire connaître. C'est à ce titre que le Parc offre et propose des activités et projets valorisants.

Un Parc naturel régional n'est pas un produit de l'administration, mais bien le fruit de réflexions devant offrir des perspectives d'avenir aux générations futures. Il doit favoriser le développement économique et social dans une optique de durabilité. Il est plus que jamais nécessaire de préserver nos paysages, nos cultures, d'entretenir nos valeurs, si on ne veut pas courir le risque de les perdre. Dès lors, il appartient à l'ensemble des acteurs de donner de nouvelles impulsions, de discuter de l'avenir des vallées du périmètre et de réaliser des projets concrets.

Sommaire

Nature et paysage : conserver et valoriser	p. 2 – 3
Développer une économie durable	p. 4 – 5
Sensibiliser et apprendre à découvrir, une mission clé	p. 6 – 7
La vie du Parc, association	p. 8 – 9
Communiquer, une mission à part entière	p. 10
Economie et résultats	p. 11
Les comptes 2013	p. 12 – 13
Perspectives 2014	p. 14 – 15
Le mot du président	p. 16

NATURE ET PAYSAGES : CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE

Le Parc a été labellisé (parc d'importance nationale) par la Confédération pour la qualité de sa nature et de ses paysages. Une de ses missions principales consiste à conserver et à valoriser ces éléments qui font sa force et son identité. Deux

commissions coordonnent le développement d'actions: la commission nature et la commission agriculture.

Des fruitiers hautes tiges à la gestion des effluents

Côté *Vergers hautes tiges*, 65 arbres ont été plantés en 2013. Depuis sa création, voici 5 ans, ce projet a permis la plantation de 311 fruitiers hautes tiges dans le Parc. Ces arbres sont taillés dans le cadre de cette action. Un cours de taille est régulièrement organisé. En 2013, il s'est déroulé à Enney, le 9 mars, avec la participation de 30 personnes. Des fiches descriptives de toutes les variétés greffées sont disponibles sur le site web du Parc.



Rossinière, 8 juillet 2013, une soirée d'informations autour des troupeaux de chèvres pour le service et l'entretien des pâturages (ici à l'inventaire national des *Prairies et Pâturages Secs*)

Après plusieurs années de travaux (déboisements, plantations de 142 châtaigniers), la *châtaigneraie de Chenaux et Montolivet* à Villeneuve a été inaugurée le 2 novembre en présence d'une centaine de personnes. Un panneau explicatif – premier panneau de la signalétique du Parc – a été mis en place. La châtaigneraie se porte bien avec 90 châtaigniers à Montolivet et 52 à Chenaux.

Le groupe de projet *espèces cibles* a proposé une action hirondelles qui a permis de poser 17 nichoirs sur les bâtiments communaux et 32 sur 9 bâtiments privés dans toutes les régions du Parc.

Le groupe de projet *Relais nature et Relais paysage* prépare un sentier botanique (Les Choucas) à Château-d'Ex et un *relais paysage* autour du réseau écologique de Charmey.

Des informations sur les plantes invasives ont été distribuées dans *Parc Info* et *Objectif Parc*. Une séance a réuni la commission nature et des représentants communaux le 17 septembre à Neirivue: il a été décidé de mettre en place une action concertée de lutte contre les néophytes envahissantes, coordonnée par le Parc.

Le projet *Troupeau de service et entretien* des PPS a mis sur pied un groupe de teneurs de troupeau (4 personnes) et un civiliste a été mis à leur disposition de mars à juin pour effectuer divers travaux (clôturage). Un inventaire des prairies et des pâturages embuissonnés a été réalisé dans le périmètre du Parc: 220 zones pour près de 1000 hectares. Une soirée d'informations s'est déroulée sur un alpage avec un troupeau de chèvres débroussaillées le 8 juillet à Rossinière.

Le projet *gestion des effluents* a été complété par un projet *Lactobeef* conduit par Agroscope Posieux qui consiste à engraisser des bœufs sur pâturage en complément avec du petit-lait. Il s'est déroulé en été 2013 sur les alpages de Corjon (VD) et de Vacheresse (FR).

Réseaux écologiques et primes

Le projet *réseaux écologiques* vise, sur une base volontaire, la mise en réseaux des surfaces agricoles de compensations écologiques. Avec l'approbation de celui des Rochers-de-Naye en 2013, le périmètre des réseaux couvre l'entier de la surface agricole utile du Parc, objectif atteint. Les réseaux connaissent un taux variable d'adhésion des agriculteurs en 2013: Intyamou 84%, Jogne 70%, Pays-d'Enhaut 38%, Rochers-de-Naye 34%. La réalisation par les agriculteurs des mesures prévues dans leur contrat réseau *OQE* leur donne droit à des primes réseau financées par la politique agricole: mise en place de nouvelles surfaces de compensation écologiques et de petites structures paysagères favorables aux espèces visées (par exemple mares, arbres et arbustes, fauches alternées). En 2013, le montant global versé aux agriculteurs des 4 réseaux du Parc se monte à quelque 500'000 francs.



Paysage de l'Intyamou caractéristique de la mosaïque des forêts et des pâturages, illustrant l'importance du maintien des ouvertures paysagères

En 2013, le périmètre des réseaux écologiques couvre l'entier de la surface agricole utile du Parc.

Les paysages au centre de trois projets

Les sujets *Paysage* sont d'actualité dans le Parc par le biais de plusieurs volets: le projet compétences paysages, les mandats attribués par les agriculteurs des cantons de Fribourg et Vaud dans le cadre de la nouvelle politique agricole, sans oublier le groupe écoles qui a concocté des animations sur ce thème. Les *états généraux* de 2013 ont aussi permis de traiter ce thème et de récolter des données.

Le projet compétences paysages a été initié pour mieux comprendre les paysages du Parc, capital de base de son territoire. Pour acquérir des connaissances, notamment concevoir la représentation que s'en fait la population, des ateliers ont été tenus en 2013 aidant à la récolte de renseignements: au total ce sont plus de 100 personnes qui se sont exprimées sur les qualités actuelles et attendues des paysages du Parc, sur les paysages agricoles et alpestres. Un questionnaire en ligne a également apporté son lot d'informations, avec 118 réponses.

En 2013, les jeunes générations ont été impliquées dans ce processus grâce à des animations scolaires. Ces activités ont été extrêmement bien suivies.

Parallèlement, le Parc a été mandaté par les groupements d'agriculteurs constitués dans ce but pour conduire (en collaboration avec d'autres bureaux) deux études dans le cadre des projets de contributions à la qualité du paysage (CQP de la politique agricole 2014 – 2017): étude CQP de la région des Alpes vaudoises; étude CQP des vallées de l'Intyamou et de la Jogne. Deux projets ont pu être transmis à l'Office fédéral de l'agriculture par l'intermédiaire des cantons.

La vision paysagère et les objectifs paysagers définis dans le cadre des projets CQP et tenant compte des différents ateliers participatifs du projet compétences paysage a été discutée et validée par le conseil du Parc le 5 décembre 2013. Elle est dès lors un document de référence pour la suite des travaux.



Signatures de la charte (19 août 2013) *respectez les zones protégées et les espèces sensibles* par les offices du tourisme de Montreux, du Pays-d'Enhaut, La Gruyère Tourisme et deux accompagnateurs en moyenne montagne

Respectez les zones protégées et les espèces sensibles

Aidé de gardes-faune et de biologistes, le Parc a établi une carte des zones dans lesquelles les activités de loisirs de plein air peuvent affecter la survie d'espèces animales sensibles, en particulier en hiver ou lors des périodes de reproduction de l'espèce. Ce document établi en 2010 a été complété par un recueil ciblé des obligations concernant les mêmes publics, notamment dans les zones protégées où vivent des espèces sensibles. Un outil utile au Parc et à ses partenaires (offices du tourisme, accompagnateurs en moyenne montagne) qui leur permet d'organiser des activités en respectant le mieux possible la faune et les zones protégées.

Première lundi 19 août 2013: trois offices du tourisme (La Gruyère, le Pays-d'Enhaut et Montreux-Vevey) ainsi que deux accompagnateurs en montagne (Rachel Rumo et Cyrille Cantin) ont signé une charte volontaire d'engagement.

Par leurs paraphe, ils indiquent leur volonté de préserver ce qui fait une des richesses du Parc: une nature magnifique où s'épanouissent faune et flore, rares pour certaines espèces. L'office du tourisme de Charmey a rejoint la liste des signataires ainsi que les accompagnateurs en montagne Stéphane Currat, Jean-Marc Falcy, Nature Escapade et Juliane Torrent.

Les offices du tourisme distribueront à leur public de la documentation sous la forme de fiches de d'informations pour des activités telles que la randonnée ou le VTT. Lors de la création d'activités, les offices consulteront la carte de sensibilité auprès du Parc afin de respecter au mieux les différentes espèces animales. Ils informeront encore leur personnel et feront référence aux pages informatives du site web du Parc. Les accompagnateurs en montagne qui ont signé la charte en feront de même.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE

Le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable est la mission qui donne aux parcs naturels régionaux leur caractéristique principale. C'est un défi majeur dans la mise en œuvre de leurs actions. A l'origine, on trouve les richesses du Parc comme le paysage et la nature à préserver et à valoriser, on

introduit alors les atouts que sont les activités humaines. Tourisme, produits du terroir et filière du bois sont les piliers de l'économie locale. Dans ce contexte, ces activités doivent se réaliser dans le respect du développement durable.

Un tourisme responsable pour la découverte du Parc

Le balisage du GRAND TOUR s'est poursuivi avec les 2 étapes suivantes : L'Étivaz – La Lécherette, Allières – Rossinière. La vente des forfaits GRAND TOUR a été en 2013 de 9 forfaits pour un chiffre d'affaires voisin de 2'000.- qui a permis de reverser à nos partenaires environ 1'800.-. Il est toujours très parcouru par des individuels sans vente de forfaits. Le projet *Vias Gruyère AOP et L'Étivaz AOP* est entré dans une phase de mise en œuvre avec la réalisation d'une application pour téléphone mobile avec un jeu interactif.

Les *sens du Parc* ont été mis sur le marché en mai avec 9 offres dont 2 en agritourisme (49 événements) qui ont attiré 321 personnes pour un chiffre d'affaire 18'000.- ce qui a permis de reverser à nos partenaires (artisans, restaurants, accompagnateurs, etc.) 16'500.-.

L'ensemble des parcs suisses a participé à une action Raiffeisen avec des hôtels à moitié prix, diverses offres et un panier de spécialités locales. Les randonnées du goût (Pays-d'Enhaut) ont généré quelque 80 visites, pour un chiffre d'affaires pour les restaurants partenaires d'environ 2'500.-. La vente de paquets de dégustation du Parc a connu un beau succès avec 76 paquets pour un chiffre d'affaires de 2'200.-. 20 hôtels (9 dans le Parc, 11 dans les villes portes) ont participé à l'action. Ils ont enregistré 1'961 nuitées (967 dans le Parc).

Deux rencontres avec les prestataires touristiques du Parc (offices, hôteliers, musées, etc.) ont été organisées autour des chemins pédestres et du handicap (18 juin à Caux, 35 participants ; 22 novembre à Grandvillard, 32 participants).



Les douceurs à la ferme à La Comballaz, récolte d'herbes avec Fanny Henchoz (au centre)



La soupe au caillou à Lessoc, à la nuit tombée Sylvie Ruffieux raconte la légende

Les offres <i>sens du Parc</i> 2013	Adultes	Enfants	Fréquentation	Parc [%]	Fribourg [%]	Vaud [%]	Autre [%]	Encaissé [CHF]
LES ÉVÉNEMENTS								
PLANTES SAUVAGES : DE LA CUEILLETTE A LA CUISINE 2 ateliers réalisés sur 2	22	0	22	0	18	60	22	4300
LES DOUCEURS A LA FERME 3 ateliers réalisés sur 5	10	6	16	1	6	88	6	555
LA SOUPE AU CAILLOU 2 ateliers réalisés sur 4	12	11	23	11	54	31	15	490
LES MAINS DANS LA PÂTE 6 ateliers réalisés sur 7	75	11	86	0	47	27	26	7510
LES RANDONNÉES SAUVAGES 5 ateliers réalisés sur 7	30	1	31	1	37	39	25	2190
LA LÉGENDE DE LA FONTAINE DE LESSOC 5 représentations sur 9	93	15	108	5	39	51	10	2285
LE BOIS EN ÉQUILIBRE 1 atelier sur 8	11	0	11	0	0	100	0	275
DU BILLON AUX TAVILLONS 3 ateliers réalisés sur 4	19	5	24	0	8	77	15	530
TOTAL	272	49	321	18	26	59	15	18'135



Les produits du Parc à la Poya d'Estavannens

Raiffeisen et les Parcs

Comme chaque année la banque Raiffeisen propose à ses membres de découvrir une région touristique de Suisse en leur offrant des titres de voyages et des nuits d'hôtel à moitié prix ainsi que des rabais sur des offres touristiques. Pour son édition 2013, la banque s'est associée au Réseau des parcs suisses. Chaque parc d'importance nationale a ainsi pu proposer aux membres Raiffeisen de venir découvrir leur territoire et ses spécialités entre les mois d'avril et de novembre 2013.

L'ensemble des parcs suisses a participé à l'action Raiffeisen. Au total, quelques 300 hôtels ont proposé des chambres à moitié prix aux membres de la banque. L'estimation des nuitées générées se porte à une hauteur de 60'000 nuitées. Outre les nuitées, quelques 29'000 billets de transports publics à moitié prix ont été vendus et plus de 3'500 offres des parcs. Finalement, Raiffeisen a rarement reçu aussi peu de réclamations autant de la part de clients que de partenaires. La brochure d'offres accompagnées des bons de réduction a été distribuée à 1.8 millions d'exemplaires.

Le tourisme dans le Parc, une belle occasion de valoriser la région tout en permettant des retombées économiques

Avec sa participation à l'action Raiffeisen, le Parc a proposé divers types d'offres touristiques : une randonnée gourmande dans le Pays-d'Enhaut, une randonnée culturelle à Charmey ainsi qu'un paquet de dégustation des spécialités du Parc.

La Rando du goût au Pays-d'Enhaut était un itinéraire entre Rossinière et Les Combes proposé avec un bon de réduction de 5.- (offert par le prestataire) dans trois restaurants labélisés Pays-d'Enhaut Produits Authentiques. Les résultats de cette randonnée sont bons. Au total, 72 bons de réduction de 5.- chacun ont été récoltés par les restaurateurs. Ce chiffre représente 12% du total enregistré sur l'ensemble des parcs. Etant donné qu'un seul bon est accepté par personne et par tranche de 20.-, nous pouvons estimer le chiffre d'affaire cumulé entre 1'100.- et 2'500.-.

Les membres de la banque ont eut la possibilité de commander sur le site internet de la Raiffeisen des paquets de dégustation des produits du Parc. Pour cette offre, nous nous sommes adjoints les services d'un fromager du Pays-d'Enhaut. Le paquet était d'un prix forfaitaire de 29.-, frais de port et emballages compris. La vente de paquets du Parc a connu un excellent départ avec 20 paquets vendus entre le premier et le 30 avril, soit avant même l'envoi des carnets de bons aux membres Raiffeisen. Au total 76 paquets ont été vendus représentant un chiffre d'affaire brut de 2'204.-. Sur l'ensemble des parcs 850 paquets ont été envoyés. Nous nous trouvons donc bien positionné avec près de 10% des ventes totales.

Vingt hôtels ont accepté de participer à l'action Raiffeisen pour le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut. Neuf de ces hôtels se trouvent dans le Parc, les onze autres se trouvant dans des villes porte ou régions directement environnantes. Les membres de la banque ont pu y bénéficier d'une nuitée à moitié prix. Cette réduction était offerte par les hôteliers qui touchent une contrepartie de 10.- par bon reçu. Ceux-ci ont également pu gérer le contingent hôtelier mis à disposition directement sur internet. Les nuitées enregistrées dans le cadre de l'action représentent un total de 1'961 avec 967 dans le Parc et 994 hors Parc. Le total des nuitées représente plus de 3% du total de l'ensemble des parcs suisses qui correspond à la proportion des établissements pour le Parc (6%) si l'on tient compte du fait que le parc national a focalisé une grande majorité des nuitées.

De nouvelles gammes de produits labellisés

La commission Label Produit a poursuivi la labellisation de plusieurs produits fromagers, la mise en place de nouvelles gammes de produits. Plus de 70 produits fromagers et laitiers ont été labellisés. Une gamme fondue et une gamme infusions, sirops, confitures, jus de fruit et miel ont été réalisées et ont permis de labelliser plusieurs fondues et des sirops. Les produits labellisés du Parc ont été présentés sur un stand avec vente lors de la Poya d'Estavannens du 8 au 12 mai 2013. La liste des partenaires est disponible sur le site web du Parc.

UNE MISSION PRIORITAIRE: LA SENSIBILISATION

Le Parc a inscrit la sensibilisation à l'environnement dans ses priorités. Il a défini des domaines d'actions sur son territoire, dont les projets pour les classes du Parc et l'édition d'un programme annuel qui propose une large palette d'activités. La sensibilisation, l'éducation à la nature et au développement durable ne sont pas

restreintes aux seuls projets de sensibilisation proprement dite, mais ouvertes et pratiquées sur tous les projets du Parc. Un véritable réflexe pour s'adresser à tous les publics.



Journées du Parc, le 13 avril 2014, autour des alpages de la Dent (Pays-d'Enhaut)

D'animations en découvertes

En 2013, le Parc a édité en mai son programme annuel, *Parc à la carte*. 369 personnes dont 73 enfants ont participé à des manifestations ou activités (24 au total) organisées par le Parc. Cela a généré un chiffre d'affaires global de 8'100.- pour un reversement aux différents partenaires (accompagnateurs en moyenne montagne, biologiste, chambre d'hôtes, producteurs, etc.) d'environ 8'700.-.

Les dépliants *Neige sauvage* (Mountain wilderness) et *En accord avec la nature et la faune sauvage* (campagne nationale *Respecter c'est protéger*) ont été distribués par le Parc à l'attention des adeptes de la raquette à neige avec un dossier documenté en consultation dans les magasins de sports, les hôtels, les offices du tourisme. Une conférence de presse autour des chiens de protection de troupeaux a été organisée le 14 juin avec un excellent retour dans les médias.

Pour son projet culturel, le Parc a participé au *Festival Au Pays des Enfants* du 27 juillet au 4 août dans le Pays-d'Enhaut en organisant un concours de dessins pour les enfants et en animant des ateliers de dessins à Rougemont.



Journées du Parc, le 13 avril 2014, autour des alpages de la Dent (Pays-d'Enhaut)

Les animations attirent un public citadin qui provient majoritairement des cantons de Fribourg, Vaud et Genève, un public de proximité.

LES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS PARC À LA CARTE 2013

ÉVÉNEMENTS	Adultes	Enfants	Fréquentation	Parc [%]	Fribourg [%]	Vaud [%]	Autre [%]	Encaissé [CHF]
SENSIBILISATION ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE 5 randonnées réalisées sur 13	39	0	39	13	35	52	13	1070
CHASSEURS, FAUNE ET FLORE : RANDONNÉES ET OBSERVATION 3 randonnées réalisées sur 4	15	1	16	37	73	27	0	60
DÉCOUVERTE PATRIMOINE 5 visites réalisées sur 5	47	26	73	19	37	50	13	680
UNSERE ANGEBOTE Aucune randonnée réalisée sur 5	0	0	0	0	0	0	0	0
CONFÉRENCES DU PARC 5 conférences réalisées sur 5	140	0	140	-	-	-	-	0
LE PARC EN HIVER 1 randonnée réalisée sur 4	10	3	13	31	15	30	55	315
OFFRES POUR GROUPES, ÉCOLES ET ENTREPRISES 3 offres	27	43	70	0	33	0	67	5584
BUFFET DU PARC 2 offres	18	0	18	0	0	0	100	390
TOTAL	296	73	369	9	32	27	41	8099

Les chalets d'alpage et leur avenir

Les Journées du Parc 2013 avaient pour thème les chalets d'alpage. Elles ont rencontré un vif succès : 170 personnes ont vu *Le vieil homme à la caméra*, un documentaire de Nasser Bakthi projeté à Château-d'Ex, vendredi 12 avril. Une centaine de personnes ont participé à la journée du samedi 13 avril qui comprenait la visite de chalets d'alpage ainsi qu'un colloque.

Côté fribourgeois, une vingtaine de personnes ont suivi les explications sur le chalet de La Monse à Charmey. Côté vaudois, au Pays-d'Enhaut, un circuit d'une heure a permis de découvrir plusieurs chalets situés sur les alpages de la Dent.

A l'Hôtel de La Croix de Fer, à Allières, 70 auditeurs ont assisté au colloque, du samedi après-midi. La question lancinante du financement a occupé une grande partie des débats. Les communes présentes à la discussion - Charmey, Château-d'Ex, Haut-Intyamon - comptent ensemble 567 chalets d'alpage, soit la moitié du patrimoine alpestre situé dans le Parc. L'entretien de ces bâtiments représente d'importantes dépenses. Comment maintenir ce patrimoine alpestre ? Qui va payer ?

Présent au colloque, Patrice Borcard, préfet de la Gruyère, a décidé de créer une commission sur ce thème au sein de l'Association régionale de la Gruyère. La commission réunit pour la première fois des représentants d'horizons divers - sauvegarde du patrimoine comme milieux touristiques ou encore associations paysannes. Le Parc y est représenté.

A l'occasion de ces Journées du Parc, la revue *Pro Fribourg* a publié un cahier autour du patrimoine alpestre du Parc.



Une classe participe à l'automne 2013 à un atelier paysage dans l'Intyamon

Des hirondelles au paysage

Au printemps, 38 classes, avec quelques 680 élèves, ont participé à l'action hirondelles. Ils ont recensés, dans l'ensemble des villages du Parc, 484 nids d'hirondelles (322 d'hirondelles de fenêtre et 162 d'hirondelles rustiques). Par ces informations, les enfants du Parc ont contribué à mieux connaître la présence de ces oiseaux sur notre territoire. Ces données importantes ont pu être transmises à la Station ornithologique de Sempach. Certaines classes ont aussi fabriqué et posé des nichoirs à hirondelles.

En automne, le projet école 2013-14 a été lancé sur le thème du paysage. Comme chaque année l'offre d'animation nature du Parc a séduit les classes de ses communes. Malgré les aléas de la météo, ce sont quelques 550 élèves de 32 classes qui ont effectué des sorties sur le terrain pour appréhender le paysage qui les entoure.

LA VIE DU PARC, DE L'ASSOCIATION À LA COORDINATION

La gestion du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle. Le renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, les villes portes et la recherche scientifique contribuent également à une meilleure

efficacité. Les responsables de la gestion sont les deux coordinateurs, François Margot et Patrick Rudaz. Le suivi est assuré par le comité et le conseil. Les partenaires sont les organes du Parc, les communes, les cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que le *Réseau des Parcs suisses* et l'OFEV.

Du conseil à l'assemblée générale



Visite de la châtaigneraie de Villeneuve avant l'assemblée générale de l'Association le 19 juin 2013

En 2013, le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 6. Les commissions et les groupes de projet ont accompli un grand travail, avec 88 procès-verbaux et notes de séance attestant d'autant de réunions. Au total, quelque 150 personnes ont été impliquées.

Présidée par Philippe Randin, l'assemblée générale ordinaire de l'Association s'est tenue le 19 juin au Collège du Lac à Villeneuve. Une visite de la châtaigneraie de Montolivet a réuni une trentaine de personnes. L'assemblée a accepté une modification des statuts qui tient compte de la fusion entre Charmey et Cerniat (Val-de-Charmey depuis le 1 janvier 2014) et le passage de 14 à 13 communes membres.

Membres du conseil, des commissions, de l'équipe de coordination, des groupes de projet, quelque 150 personnes ont œuvré pour le Parc en 2013

Les états généraux du Parc 2013 se sont tenus à la salle intersociété de Montbovon le 11 septembre 2013 et avaient pour thèmes : présentation du projet compétences paysage et atelier participatif autour du paysage ; situation du projet signalétique. 52 participants ont débattu du paysage et de la signalétique.

La coordination



L'équipe de la coordination le 13 février 2014 à Estavannens, de gauche à droite: Florent Liardet, Isabelle Daccord, Patrick Rudaz, Didier Girard, François Margot, Sophie Overney Jaquillard, Bruno Clément

En 2013 la coordination était composée de: François Margot (50%), coordinateur; Patrick Rudaz (50%), coordinateur; Didier Girard (80%), chargé de missions en agriculture et nature; Christine Fuhrer (70%), assistante administrative, en congé maladie depuis le 1 mars 2013; Isabelle Daccord (50%), chargée de missions en communication; Nicolas Fauquex (50% à 80%), chargé de missions en sensibilisation, jusqu'au 1 octobre 2013; Florent Liardet (50% à 80%), chargé de missions en tourisme; Sophie Overney Jaquillard (60%), assistante administrative, depuis le 1 novembre 2013; Mélanie Oguey (10%), assistante en tourisme, jusqu'au 30 avril 2013.

La coordination a été étoffée par plusieurs civilistes (100%): Joris Pasquier du 1 janvier au 17 avril 2013; Sébastien Kramer du 1 janvier au 28 février 2013; Joseph Bise du 25 mars au 21 juin 2013; David Laurent du 2 avril au 31 décembre 2013; Yann Petter du 2 septembre au 31 décembre 2013. D'autre part, 4 stagiaires ont fait partie de l'équipe: Delphine Schüpbach (70%) du 1 janvier au 30 avril 2013; Coralie Boehler (90%) du 1 avril au 30 septembre 2013; Sébastien Kramer (80%) du 1 mars au 30 avril 2013; Anthelme Pichereau (100%) du 22 avril au 30 septembre 2013.

Cela représente en 2013 une équipe de 17 personnes pour 7 postes en équivalent plein temps.

Le conseil et le comité du Parc en 2013

Président Philippe RANDIN *Château-d'Œx* (*)

Vice-président Pascal TERCIER *Charmey* (*)

Membres

Eric BARRAS *représentant de Châtel-sur-Montsalvens*

Didier BUTIKOFER *représentant de Crésuz* (*)

Gérald MOULLET *représentant de Haut-Intyamon*

Pascal CHARLET *Bulle président de la commission tourisme*

Gonzague CHARRIÈRE *Charmey*

Jacques DEMIERRE *représentant de Cerniat*

Viviane GACHET *représentante de Charmey*

Alain FEISSELI *représentant de Montreux* (*)

Flourentzos FLOURENTZOU *Glion (Pro Natura)*

Vincent GRANGIER *Montbovon président de la commission agriculture* (*)

Catherine GRIN *représentante de Rossinière*

Stéphane HENCHOZ *représentant de Château-d'Œx*

Philippe JOLLIET *Les Moulins*

Roland KAESER *représentant de Bas-Intyamon* (*)

Toni LUDI *Les Granges (Coopérative L'Étivaz)*

Philippe MERCIER *représentant de Grandvillard*

Philippe MORIER *représentant d'Ormont-Dessous*

Annik MORIER-GENOUD *représentante de Villeneuve*

Pascal OESCH *Flandruz*

Christophe RÉMY *La Tine président de la commission nature*

Igor RINALDI *représentant de Veytaux*

Martin VON DER AA *Villeneuve* (*)

Clairemonde YERSIN *représentante de Rougemont* (*)

(*) membres du comité

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions, elles sont au nombre de 7 et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

Les commissions statutaires

Commission nature, président Christophe Rémy

Commission agriculture, président Vincent Grangier

Commission tourisme, président Pascal Charlet

Les autres commissions

Commission bois, président Michel Niquille

Commission énergie, sous la responsabilité de François Margot

Commission label produit, président Romain Castella

Commission communication, sous la responsabilité de Patrick Rudaz

Les groupes de projets

Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets sont: Chèvres de service; Vergers hautes tiges; Châtaigniers; Groupement agricole du Parc; Réseaux écologiques; Agritourisme; Espèces cibles; Carte de sensibilité au dérangement de la faune; Relais nature et paysages; Ecoles; Relais du Parc; Sens du Parc; Via Gruyère AOP; Via L'Étivaz AOP.

Une Association et ses membres

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut fondée en 2006, présidée par Philippe Randin dès ses débuts, compte, au 31 décembre 2013, 588 membres cotisants. Y sont regroupés les communes membres (14), les membres individuels (239), les couples (120, soit 240 membres), les entreprises (48), les membres collectifs (45) et 2 communes associées.

Les membres de l'Association proviennent du Parc à 71% et à 29% de toute la Suisse (Fribourg et Vaud principalement, mais aussi Genève, Valais, Berne, Zurich).

Membres de l'Association par région du Parc: Vallée de la Jogne: 10%; Intyamon: 13.5%; Pays-d'Enhaut: 35.7%, Rochers-de-Naye: 11.8%.

Il faut constater un excellent taux de réponses aux sollicitations (animations, participations aux assemblées générales, nombreuses excuses lors d'une invitation).

COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Un Parc doit communiquer. Cette mission confiée par la Confédération passe par la promotion auprès du public des divers projets et actions du Parc, la communication de la gestion du Parc, une information auprès de la population



Le Parc à la Poya d'Estavannens

Assurer l'information et la visibilité du Parc

Communiquer pour le Parc, c'est assurer une identité forte et transparente par une ligne graphique identifiable et des visuels reconnaissables, informer la population du territoire du Parc ainsi que ses publics internes et intermédiaires, mettre en cohérence les messages émis par le Parc et ses comportements, sans oublier la promotion des divers produits et offres. Un Parc à vivre et un Parc à partager.

La commission communication a appliqué la stratégie 2013 : publication de douze *Objectif Parc* (newsletter destinée aux membres de l'association et aux partenaires du Parc), publication de deux *Parc'Info* (journal distribué en tout ménage dans les communes du Parc à environ 22'000 exemplaires).

Le nouveau site du Parc (www.gruyerepaysdenhaut.ch) a connu une belle progression de sa fréquentation. Pour l'année 2013, nous avons enregistré 34'800 visites (+38%) ce qui en fait un site moyennement visité. Par contre 4,3 pages sont consultées en moyenne par visite d'une durée approximative de 3 minutes 16 secondes, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'ancien site. A relever : 150'742 pages ont été consultées. Les visiteurs sont intéressés d'abord par les propositions de randonnées et d'activités. Le volet *Offres du Parc* (*Parc à la carte*, *Sens du Parc*) et l'agenda sont parmi les pages les plus fréquentées. L'interactivité entre le Parc et ses publics a été améliorée, à témoins les courriels générés par les visiteurs surtout en direction de la centrale de réservation par les adresses des animations *inscriptions* ou du secrétariat *info*. D'autre part, notre newsletter est en lien direct avec le site et sa page actualités. Pour la gestion des contenus, elle se fait hebdomadairement et assez rapidement, le temps de réaction a été largement diminué. L'intégration à la ligne graphique du Parc en renforce l'identité visuelle.

locale afin d'améliorer sa connaissance sur son son territoire et de la fédérer autour de ce projet novateur.



Le concept signalétique avec une stratégie et une planification a été réalisé en 2013. Un panneau pilote a été posé à la châtaigneraie de Villeneuve.

Pour la première fois, un rapport annuel (2012) du Parc a été imprimé (1000 exemplaires) et distribué aux membres.

L'activité communication du Parc a généré des retours dans les medias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives en 2013 avec 76 coupures de presse et 6 reportages radio-télévision.

RETOMBÉES ECONOMIQUES DU PARC EN 2013

Les retombées économiques du Parc sont relativement difficiles à cerner et comprennent des retombées directes, des retombées indirectes et des retours en terme d'image.

Retombées économiques directes

Il y a d'abord les 7 postes (équivalent plein temps) créés par le Parc et les masses salariales versées. Il faut aussi tenir compte des dépenses du Parc (dans leur grande majorité dans la région) qui concernent des mandats, des entreprises (imprimerie, menuiserie pour les *Relais du Parc*, poste, etc.), des restaurants et hôtels au gré de nos manifestations. En 2013, elles représentent environ 800'000.- réinjectées ainsi dans l'économie locale. A signaler, les subventions que le Parc peut aller chercher pour certains projets comme l'agriculture, le paysage ou encore la châtaigneraie de Villeneuve auprès des cantons, de la Confédération ou par exemple du *Fonds suisse pour le paysage*.

Dans les retombées économiques directes, il faut aussi évoquer les 500'000.- distribués en 2013 par l'OFAG et les cantons aux agriculteurs des quatre réseaux écologiques du Parc (Jogne, Intyamont, Pays-d'Enhaut, Rochers-de-Naye). D'autre part, nos animations annuelles fréquentées en 2013 par près de 700 visiteurs, nous permettent de reverser à nos partenaires (hôtels, chambres d'hôte, restaurateurs, accompagnateurs en montagne) près de 30'000.- en 2013.

Retombées économiques indirectes

Les effets induits du Parc ne peuvent pas être contestés, mais restent difficile à estimer. Le fait que 700 personnes ont fréquenté nos animations, les diverses informations que l'on nous a demandées, la fréquentation en hausse de notre site internet (34'800 visites) nous permettent d'affirmer que de nombreuses personnes visitent le Parc sans passer directement par nos offres. Pour le GRAND TOUR, une enquête auprès de nos prestataires permet de les estimer à environ 400 en 2013. Ainsi, on peut raisonnablement penser que de 700 à 2'000 personnes ont réalisé des randonnées ou passé des journées dans la région grâce au Parc. Selon Suisse Tourisme, il faut estimer les dépenses des visiteurs entre 50.- et 150.- (par jour et par personne). Ainsi, le Parc aurait globalement provoqué des retombées économiques induites de 70'000.- à 300'000.-. Certes, cela reste modeste, mais concerne des secteurs de l'industrie touristique généralement moins favorisés.

Retours en terme d'image

Le Parc augmente la visibilité de la région par ses propres publications (*Parc'Info* distribué en tout ménage dans toutes les communes deux fois par année à 22'000 ménages à chaque fois); *Objectif Parc*, une newsletter distribuée informatiquement à environ 1'500 personnes; son site internet; ses divers dépliants touristiques, etc.) et par les retours obtenus dans la presse. Ainsi pratiquement dans toute la Romandie des quotidiens et des hebdomadaires ont relaté l'existence et des événements du Parc (24 Heures, Le Matin, L'illustré, La Liberté, La Gruyère, Le Nouvelliste, La Tribune de Genève, L'Echo, Coopération, etc.). La Télévision suisse romande, la Radio suisse romande et les radios locales (Fribourg et Chablais) ont réalisé des reportages. Différentes actions réalisées par l'OFEV et le *Réseau des Parcs suisses* pour faire connaître cette nouvelle famille de territoires d'exception donnent une bonne visibilité à



Les enfants ont dessiné leur Parc
Alicia Berdoz, Rossinière - Laetitia Reichenbach, Rougemont - Betty Dupasquier, Estavannens

la marque Parc et à notre projet. L'action Raiffeisen a été envoyée à environ 1'800'000 personnes. Enfin, il ne faut pas oublier la présence du Parc et donc de son territoire dans de nombreuses publications et guides (Fribourg Région, Vaud Tourisme, Suisse Tourisme, Rando Suisse, etc.). Cela représente un gain conséquent pour la région en termes d'image.

Si l'on applique les calculs habituels en marketing, on pourrait concentrer ces trois effets et les estimer. Cela donnerait plus ou moins le résultat suivant : des retombées économiques dans la région provoquées par le Parc en 2013 pour environ 1'500'000.-. L'OFEV et le *réseau des Parcs suisses* pratiquent de la sorte. Restons prudents, tout en constatant que le Parc provoque réellement des retombées économiques.

LES COMPTES 2013

ACTIFS	31.12.13	31.12.12	PASSIFS	31.12.13	31.12.12
Actifs mobilisés			Fonds étrangers		
Disponibles			Exigibles à court terme		
caisse	26.20	1'218.50	créanciers	51'186.50	99'042.15
ccp	6'756.70	984.55	Passifs transitoires		
banque raiffeisen 36622.03	184'578.17	217'323.90	charges à payer	5'950.00	8'160.00
banque raiffeisen 36622.58 «chèvres»	291.50	-0.45	produits constatés d'avance	3'030.00	6'075.00
raiffeisen 36 6223 3 «châtaigneraies»	7'675.10	5'120.80	Comptes courants		
raiffeisen 36 6228 5 «parc à la carte»	4'017.70	17'533.90	Association Chataigneraie	3'480.00	1'600.00
Réalizable court terme			Provisions à court terme		
débiteurs	82'416.10		provision «verger taille des arbres»	27'920.00	25'074.00
impôt anticipé	70.10	207.56	provision «Grand Tour»		480.00
Actifs transitoires			provision «bons» Parc à la carte	255.00	740.00
produits à encaisser		3'600.00	provisions diverses	22'000.00	40'000.00
charges payées d'avance	4'400.00	1'533.45	provisions Réseau OQE		363.30
Immobilisations corporelles			Fonds propres		
meublier de bureau	1.00	1.00	Fonds propres		
collection photos otto olaf becker	1.00	1.00	capital	65'989.76	50'249.05
			résultat de l'exercice	110'422.31	15'740.71
	290'233.57	247'524.21		290'233.57	247'524.21

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2012-2015		BUDGET 2013		Comptes 2013	
	par projet partiel	%	charges	recettes	charges	recettes
Paysage rural et villageois	200'000	6%	50'000		81'961.55	93'994.10
Compétence paysage	20'000		5'000		27'194.55	15'000.00
Arbres fruitiers	90'000		20'000		33'821.70	16'420.00
Châtaigneraies					16'787.80	62'574.10
Tavillons	40'000		10'000		1'447.20	
Projets spécifiques et exploration	50'000		15'000		2'710.30	
Milieux naturels et Biodiversité	340'000	10%	85'000		49'540.20	
Prévention espèces cibles	85'000		20'000		6'068.80	
Carte sensibilité	20'000		5'000		10'084.70	
Points forts nature et sentiers	80'000		20'000		10'888.20	
Troupeaux de service PPS / Chèvre	55'000		15'000		13'356.80	
Biodiversité en forêt	20'000		5'000		47.50	
Lutte contre les néophytes	20'000		10'000		3'925.70	
Exploration	60'000		10'000		5'168.50	
Agriculture	400'000	12%	105'000	12'720	137'562.10	100'960.90
Commission et groupement agricole	40'000		10'000		2'651.35	
Réseaux écologiques OQE Jogne					6'293.00	7'176.10
Réseaux écolog OQE P-d'Enhaut					26'405.30	8'318.50
Réseaux écolog OQE Rochers Naye					25'732.15	13'585.20
Réseaux OQE Général	165'000		50'000	12'720	854.00	
Gestion des effluents	50'000		10'000		1'886.10	
Agrotourisme et école à la ferme	45'000		10'000		4'927.65	
Energies renouvelables	40'000		10'000		415.75	
Exploration	60'000		15'000		4'704.45	
Essai lune					573.90	
Prime paysages					63'118.45	71'881.10
Tourisme nature	440'000	13%	105'000		160'977.70	31'198.00
Itinéraires et offres tourisme pédestre	95'000		30'000		10'219.10	1'934.00
Vias Gruyère Etivaz AOP					54'186.90	11'000.00
Relais infos / points i/observatoires	135'000		30'000		17'570.95	
Sens du Parc	70'000		15'000		45'632.55	18'264.00
Découverte villages, patrimoine	65'000		15'000		687.50	
Gestion tourisme du Parc	20'000		5'000		27'976.60	
Exploration	55'000		10'000		4'704.10	

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2012-2015		BUDGET 2013		Comptes 2013	
	par projet partiel	%	charges	recettes	charges	recettes
Bois et produits	280'000	8%	70'000		18'022.90	
Filière du Bois	80'000		20'000		234.00	
Label parc produits	140'000		40'000		17'357.90	
Exploration	60'000		10'000		431.00	
Energie et mobilité	240'000	7%	60'000		3'594.75	
Commissions et cité de l'énergie	86'000		22'000		341.05	
Concept et mobilité	74'000		18'000		1'066.50	
Mesures incitatives et exploration	80'000		20'000		2'187.20	
Sensibilisation	360'000	10%	90'000	9'400	140'783.15	19'039.00
Parc à la carte	139'000		34'000	9'400	75'535.40	19'039.00
Journée du Parc	39'000		10'000		24'520.75	
Projet école	67'000		16'000		17'678.35	
Savoir plantes	19'000		5'000			
Exploration sensibilisation	24'000		6'000		6'465.40	
Conseil des jeunes	7'000		1'000		87.50	
Culture	39'000		10'000		15'930.75	
Exploration culture et patrimoine	26'000		8'000		565.00	
Communication	320'000	9%	70'000	8'000	183'831.94	6'560.00
Stratégie de la communication	229'000		50'000	8'000	129'967.25	6'560.00
Site internet	46'000		10'000		10'014.29	
Signalétique	45'000		10'000		43'850.40	
Territoire	60'000	2%	15'000		6'401.95	
Garantie territoriale	20'000		5'000		187.40	
Boussoles et chartes	32'000		8'000		881.75	
Recherche et exploration	8'000		2'000		5'332.80	
Sous total projets	2'640'000		650'000	30'120	782'676.24	251'752.00
Gestion	800'000	23%	200'000	2'350	204'405.95	2'554.00
Coordination et administration	720'000		180'000		196'238.05	
Villes portes	40'000		10'000			
Réseau des parcs suisses	40'000		10'000	2'350	8'167.90	2'554.00
Charges financières					77.38	
Sous total gestion					204'483.33	2'554.00
Totaux	3'440'000	100%	850'000	32'470	987'159.57	254'306.00
Contribution Confédération	1'620'000	47%		410'000		447'000.00
Oparcs	1'600'000			400'000		400'000.00
Autres (signalétique)	20'000			10'000		47'000.00
Contributions cantonales	820'000	24%		210'000		228'100.00
Vaud «parcs»	400'000			100'000		128'100.00
Fribourg «parcs»	400'000			100'000		100'000.00
Cantons autres	20'000			10'000		
Contributions propres	885'000	26%		224'000		422'481.88
Communes VD & FR	544'000	16%		136'000		138'262.00
Report recettes générales (sponsors et produits divers)	82'000			20'000		254'306.00
Autres produits et dons						4'373.75
Autres membres et partenaires	203'000			54'000		25'540.13
Contributions en nature autres	56'000			14'000		
Prestations en nature	120'000	3%		30'000		
Communes vaudoises	40'000			10'000		
Communes fribourgeoises	40'000			10'000		
Autres membres et partenaires	40'000			10'000		
Totaux	3'445'000	100%	850'000	874'000	987'159.57	1'097'581.88
Résultat			5'000	24'000		110'422.31

PERSPECTIVES 2014

L'avenir

En 2013, le Parc s'est vu confié les projets de contributions paysagères de la nouvelle politique agricole pour les Alpes vaudoises ainsi que pour les vallées de la Jogne et de l'Intyamon. Il a participé à l'action Raiffeisen pour la découverte des parcs suisses. Le Parc a aussi poursuivi la réalisation de ses divers projets en cours et en a mis en œuvre de nouveaux.

L'année 2014 sera marquée par la rédaction du nouveau plan de gestion à 4 ans (2016-2019), une réflexion qui concerne toutes les commissions, le

conseil, la coordination et qui sera le thème central des états généraux (14 mai à Montbovon). Dès l'été, les premiers panneaux signalétiques d'accueil dans le Parc seront posés sur les réseaux routier, transport public, vélo et randonnée pédestre. En automne, la *Journée du Parc* fera son cinéma en présentant des films réalisés sur son territoire.



Près de Château-d'Éx, vue sur la Gummfluh, cette image accompagnera l'application des Vias AOP

Une application pour le Parc

Pour lancer sa saison estivale 2014, le Parc propose une randonnée à la découverte de ses vallées et de ses villages. Accompagné de notre première application pour téléphone mobile, le randonneur pourra découvrir ou redécouvrir les richesses culturelles et naturelles présentes le long de la *Via Le Gruyère AOP* et la *Via L'Étivaz AOP*. Ce double itinéraire, inspiré par l'inventaire national des voies de communication, relie Les Avants à Charmey d'une part, et Les Avants à L'Étivaz ou Rougemont de l'autre.

D'une durée maximum de cinq heures, les étapes des *Vias* ont été pensées en terme de modularité et de mobilité douce. Afin de rendre cette offre accessible à un public intergénérationnel et familial, des tronçons plus courts (maximum trois heures) sont prévus. Il sera en outre possible d'accéder au départ ou à l'arrivée de chaque tronçon avec les transports publics.

En plus des informations nécessaires au bon déroulement de la randonnée (cartes, profils en long, temps de marche, etc.), l'application contiendra une mine d'informations sur la nature, la culture et le patrimoine, les produits et les producteurs. Où dénicher une boutique vendant des produits du terroir, un bon



Château-d'Éx, aux Choucas un *Relais nature* sera inauguré en 2014

restaurant, un hôtel? Comment fabrique-t-on le fromage à l'alpage? Que peut-on faire dans le Parc? Et bien d'autres questions encore. L'application y répondra sans sourcilier en vous géolocalisant et en vous guidant par la main.

Clou de cette nouvelle offre, le jeu *La Quête du fromage* invite d'une manière ludique petits et grands à en apprendre davantage sur l'histoire et les traditions de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut. Chacun pourra se transformer en armailli, en bouèbe et partir à la découverte du territoire.

La sortie officielle de l'application se déroulera le 31 mai 2014 sur le Comptoir de Romont où le Parc sera l'invité d'un jour de l'hôte d'honneur gruérien.

Relais nature les Choucas



Juillet 2013 aux Choucas, en repérage pour la création d'un sentier botanique, la centauree des montagnes

Relais infos, Relais nature, Relais paysage patrimoine

Les premiers Relais installés ont été les *Relais infos*. Ce sont des modules qui se trouvent dans des lieux du Parc fréquentés. Ils aident à la découverte du Parc et de ses spécificités. Ils offrent en trois langues - français, allemand et anglais - des informations ciblées et permettent de mettre à disposition de la

documentation. Il existe actuellement deux *Relais infos*. Le premier se situe à la Maison de L'Étivaz, il décline l'économie alpestre : images, textes et cartes pour explorer la richesse des alpages. Une brochure propose 15 excursions dans les chalets d'alpage du Parc avec toutes les indications nécessaires pour prendre contact, s'y rendre et découvrir la fabrication du fromage. Le second attend le public à l'office du tourisme de Rougemont. Thème développé : le patrimoine sacré dans le Parc. Deux nouvelles structures s'ajouteront prochainement, à l'office du tourisme des Mosses - La Lécherette et à la gare des Rochers-de-Naye. Les thèmes traités seront respectivement l'histoire du tourisme et les chemins de fer historiques.

Une autre volonté du Parc est de valoriser ses richesses naturelles et patrimoniales. Des Relais nature, paysage et patrimoine sont en cours d'élaboration avec pour objectif de favoriser la compréhension et la préservation de notre patrimoine naturel. Il s'agit ici de sentiers thématiques le long desquels se trouvent des points d'intérêt forts. Ces parcours proposent une information spécifique s'adressant à un public en recherche d'activités ludiques et didactiques en extérieur. Ils s'adressent également à des spécialistes ou amateurs éclairés, comme par exemple, le sentier botanique des Choucas (Château-d'Éx), qui sera inauguré en été 2014 et qui présente une biodiversité d'importance avec une cinquantaine de plantes inventoriées, étiquetées.

Côté fribourgeois, un itinéraire pédestre va être créé. Le *Relais paysage* de la vallée de la Jogne verra le jour en 2015. Il reliera Charmey à la Chartreuse de La Valsainte. Il s'agira d'un sentier thématique autour de l'agriculture, des paysages cultivés et de la diversité écologique de la région. Cet itinéraire pourrait permettre des synergies avec la nouvelle ligne de car postal qui sera ouverte (le week-end) entre Charmey et La Valsainte dès le printemps 2014.

Un nouveau plan de gestion à quatre ans

La charte du Parc, le plan de gestion à 10 ans (2012-2021), le plan de gestion à 4 ans (2012-2015), c'était hier. Et en février 2012, nous fêtons à Montbovon la réception du label parc naturel régional pour les dix prochaines années. Nous voilà déjà à l'heure des nouveaux dossiers, des bilans d'activités, d'un nouveau plan de gestion à quatre ans. Le label et son acceptation par l'OFEV assure le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut d'une existence de 10 ans et en corollaire d'un soutien fédéral. Toutefois le montant de cette aide est fixé de quatre ans en quatre ans. Il nous faut donc songer à déposer en janvier 2015 notre plan de gestion à 4 ans (2016-2019) avec une demande de soutien financier.

Les cantons soutiennent le Parc annuellement (128'000.- VD, 100'000.- FR), les communes de leur côté versent une annuité selon un calcul au nombre d'habitants pour un montant global (14 communes) en 2013 d'environ 138'000.-. Ces dernières ne verront pas leur contribution modifiée puisqu'elle est prévue dans le contrat signé avec la charte pour une durée de 10 ans. Il en va tout autrement de la Confédération avec qui nous avons actuellement une convention programme pour les années 2012 à 2015 qui prévoit des prestations (issues de notre charte) pour 1'600'000.-, soit 400'000.- annuellement.

Le plan de gestion à quatre ans se constitue principalement des fiches de projets qui précisent, par domaine, les actions prévues par le plan de gestion à 10 ans, mais cette fois dans la deuxième période (2016-2019). Ce plan doit aussi tirer un bilan de la première période (2012-2015). Il en précise les coûts par fiche et le coût total. De 2012 à 2015, il était prévu une dépense totale de 3'440'000 soit une moyenne annuelle de 860'000.-. Ce montant devra être vu à la hausse afin de permettre au Parc de mieux assurer la gestion qu'un tel projet implique.

Ce nouveau plan de gestion est actuellement en préparation au sein de la coordination, des commissions et du comité. Après les états généraux du 14 mai, un forum réunira les communes (4 juin). Une première version sera présentée aux communes et aux cantons cet été encore. Après un processus de réflexions et d'ajustements, une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 26 novembre 2014. Et le plan de gestion à 4 ans (2016 - 2019) sera déposé auprès de l'OFEV dans les premières semaines de 2015. Ce dernier rendra sa réponse en septembre 2015, avant une phase de négociation pour une nouvelle convention programme de la Confédération.

Le billet du président

Après avoir reçu le Label Parc, voici 2 ans, notre association élabore déjà un nouveau plan de gestion à 4 ans. C'est l'occasion de réaffirmer les fondamentaux du Parc. Dans cet esprit, je rappellerais quelques actions exemplaires - sans occulter toutes les autres activités, qui chacune a apporté une pierre à l'édifice durant l'année écoulée.

Châtaigneraie: il s'agissait de revitaliser une châtaigneraie dans les hauts de la commune de Villeneuve où la forêt avait repris ses droits au milieu du 20^e siècle. Une association a été créée pour pérenniser ces deux espaces (Chenaux et Montolivet). Ce projet témoigne du rôle rassembleur du Parc: il a réuni les autorités de Villeneuve, le *Fonds suisse pour le paysage*, les propriétaires, les entreprises qui ont participé aux travaux. De plus, cette action nous rappelle que la châtaigne, qui a été longtemps oubliée, fut un aliment de choix gratuit qui remplaçait avantageusement les pommes de terre dans les foyers campagnards.

Agriculture: la commission agricole n'a pas chômé durant l'année 2013. Elle devait suivre et développer 4 réseaux écologiques sur l'ensemble de la SAU (surface agricole utile) du Parc et créer les associations des réseaux. D'autre part, le Parc a été mandaté pour conduire les études paysagères tant du côté fribourgeois et vaudois. En apportant ses grandes compétences, le Parc démontre qu'il soutient le secteur agricole. Un de ses buts est de maintenir et de promouvoir une agriculture de type familial ainsi que de garantir, pour les générations futures, la continuité d'un paysage ouvert et diversifié.

Sensibilisation: le groupe école a réuni 650 élèves autour du thème de l'hirondelle. Il s'agissait notamment de rendre sensible au fait que cet oiseau, plus particulièrement l'hirondelle de fenêtre, est en déclin dans notre pays faute de nids. D'où l'importance d'avoir plus de tolérance vis-à-vis de l'accueil de ces oiseaux, dont les fientes sont considérées comme salissantes. Il suffit d'une planchette sous les nids et les façades des bâtiments sont protégées!

Un soin particulier a été porté à la communication qui permet de donner une visibilité bien au-delà des frontières du Parc de toute l'activité déployée durant l'année. Chaque fois que la coordination ou moi-même présentons le Parc (étudiants, associations, Grand Conseil vaudois, etc.), l'auditoire se montre très attentif et très intéressé.

Du reste, une motion d'un député au Conseil des Etats vient d'être acceptée à une large majorité pour doubler le financement des Parcs suisses qui passerait de 10 à 20 millions de francs. Cette motion doit être encore acceptée par les députés du Conseil national.



Philippe Randin, président de l'Association du Parc lors de l'assemblée générale du 19 juin 2013 à Villeneuve

Plus que jamais, je remercie toute l'équipe des collaborateurs qui n'a pas compté sa peine et son temps pour faire avancer les projets 2013. Ce travail est le meilleur garant pour la pérennité de notre Parc. Merci également au comité et au conseil. Mes remerciements vont encore à tous les membres de notre association pour leur soutien.

Philippe Randin, président de l'Association du Parc



Villeneuve, visite de la châtaigneraie avant l'assemblée annuelle 2013

Impressum

Rapport d'activités 2013 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz
 Responsables de rédaction : Isabelle Daccord, Patrick Rudaz
 Rédaction : Bruno Clément, Isabelle Daccord, Félix Grossrieder, Florent Liardet, Philippe Randin, Patrick Rudaz
 Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Suisse Tourisme
 Graphisme : meo, Rossinière – www.allmeo.com
 Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Œx
 info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93
 www.gruyerepaysdenhaut.ch